

## La Montagne du 31 janvier 2013

Table Ronde « Santé et Performance : du sport à l'entreprise » et signature de la convention avec la Ville de Clermont Ferrand



# Clermont → Vivre sa ville

## RÉCUPÉRATION PHYSIQUE ■ Le Perf et la Ville organisaient un débat sur la performance

# Santé, sports et entreprises

« Santé et performance : du sport à l'entreprise. » Evoqué hier, ce thème ramène à l'indispensable prise en compte des limites propres à chacun.

Anne Bourges

« L'idée, c'est de construire des compétences transférables dans d'autres milieux », explique Géraldine Rix-Lièvre, déléguée générale Pôle universitaire d'expertise de recherche et de formation dans l'arbitrage (Perf), une fondation de l'Université Blaise-Pascal, hébergée à l'UFR Staps.

C'est donc sur la santé et la performance que le Perf et la Ville proposaient, hier soir, un débat où la diversité des points de vues a été alimentée successivement par Julien Piscione, responsable de recherche de la Fédération française de rugby ; Hugues Chambon, consultant en ergonomie ; Pascale Duché, professeur à l'UFR Staps de Clermont et Adrien Orléon, pilier de l'ASM rugby. Or - que l'on aborde la performance du point de vue du sport, de l'entreprise ou de la santé - ce sont bien les capacités physiologiques propres à chaque individu qui reviennent au cœur de la problématique. Julien Piscione rappelle combien la « personnalisation » permet d'améliorer les performances des équipes sportives. « Par exemple, on précise la charge de travail en relation avec la performance en match... Mais on a encore du mal à prendre en compte les

délais et les principes de récupération propre à chacun... L'organisme est ce qu'il est ; et à un moment, il atteint ses limites. » Ces limites et ces capacités de récupération propre à chaque organisme sont aussi au cœur de la performance en entreprises. Hugues Chambon rappelle qu'un opérateur doit avoir des marges de manœuvre et des temps de pause adaptés à sa physiologie. « On voit apparaître des pathologies lorsqu'il est soumis à des exigences de stress sans récupération adéquate. C'est une préoccupation qui interroge la performance de l'entreprise elle-même. » ■

**À L'ISSUE DU DÉBAT.** Une convention entre la Ville de Clermont et le Perf a été signée par le président de l'Université Blaise-Pascal, Mathias Bernard, et l'adjointe aux sports de Clermont, Christine Dulac-Rougerie, en présence de Bernard Dantol, adjoint à l'enseignement supérieur, et Géraldine Rix-Lièvre, déléguée générale du Perf. PHOTO F. CAMPAGNONI

### Clermont s'engage pour trois ans

Par la convention signée hier, Clermont rejoint le groupe de partenaires qui apportent un appui à l'innovation dans le sport, la recherche et l'innovation à travers le Perf arbitrage (les trois membres fondateurs de cette fondation de l'Université Blaise-Pascal sont les Fédérations françaises de rugby et de foot, et le groupe La Poste). À titre principal, la Ville s'engage pour trois ans à hauteur de 10.000 € par an et propose d'autres contributions, dont la table ronde, accueillie hier à l'Hôtel de ville. Fondation universitaire dédiée au développement de formations et de recherche sur l'arbitrage le Perf dispense : le diplôme universitaire « Sport de haut niveau et arbitrage », dédiée à des arbitres de haut niveau parmi lesquels Laurent Carbone arbitre du Top 14 (rugby), et Wilfried Bien, arbitre de Ligue 1 (foot) actuellement en formation à Clermont ; et l'« option arbitrage sportif », qui accorde 10 crédits universitaires à de jeunes arbitres quelle que soit leur filière de formation.